

Avis de constitution

SOCIETE « DIGITAL SOCIETY AFRICA » en abrégé « DSA »

Siège ABIDJAN COCODY LES II PLATEAUX 7ème
TRANCHE, Lot 4159, Ilot 257

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 23/10/2023, et enregistrés au CEPICI le 09/11/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « DIGITAL SOCIETY AFRICA » en
abrégé « DSA »

Objet : La société a pour objet en Côte d'Ivoire et à l'étranger :

- Agence de communication digitale et événementielle
- Relation presse, conseil en affaires
- Relation publique

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles ;
- L'emprunt de toutes sommes auprès de tout établissement financier avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux ;
- La prise en location gérance de tous fonds de commerce ;
- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée ;
- Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (200.0) Parts Sociales de (5,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 200 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY LES II PLATEAUX 7ème
TRANCHE, Lot 4159, Ilot 257

Dirigeant(s) Mlle DORO HAPSATOU (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-12727 du 26/11/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°83405/GTCA/RC/2023 du 26/11/2023

